



fondation
daniel & nina carasso

sous l'égide de la fondation de france

Atelier Inter-agglo Gouvalim III

Paris, 6 novembre 2018

Objectifs de la journée

1. Capitaliser et échanger sur les savoir-faire de chacun en matière d'élaboration et de mise en œuvre de PAT d'agglomération
2. Alimenter et préciser le projet Gouvalim III au regard des expériences et questionnements/besoins des membres.
3. Contribuer à l'élaboration du document de capitalisation prévue dans les réponses à l'appel à projet PNA 2016/2017 de plusieurs agglomérations Tev

A la source : les Gouvalim

2007 – Rururbal

2008 – 2011 Gouvalim I

2015 – 2017 : Gouvalim II

2019 – 2023 : Gouvalim III





Rn PAT

Réseau national
Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé



fondation
daniel & nina carasso

avec l'appui de la Fondation de France

Les Acquis Gouvalim II - RnPAT



Trois grands types de PAT

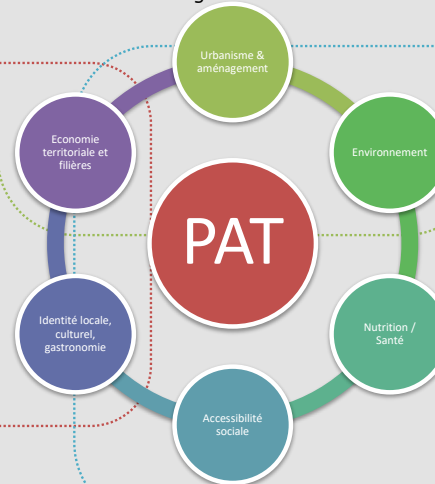


TYPE 1 : PROJETS AGRI-ALIMENTAIRES PONCTUELS

- Fort poids agricole des projets (initiative émanant souvent du monde agricole)
- Lien souvent fait avec l'identité du territoire, le culturel et la gastronomie

TYPE 2 : PROJETS AGRI-ALIMENTAIRES STRUCTURANTS

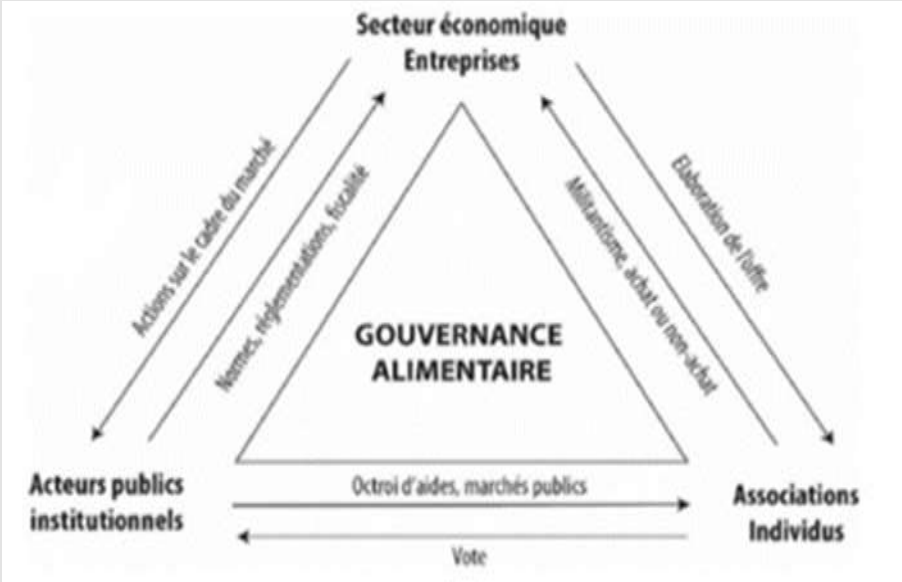
- De l'agriculture vers l'alimentaire, avec encore une forte orientation agricole
- Poids important des acteurs économiques (mais pas uniquement agricole)
- Lien entre économie, environnement et aménagement du territoire



TYPE 3 : PROJETS ALIMENTAIRES TRANSVERSAUX

- Poids plus important de la société civile
- Objectif fort de transversalité et de projet systémique
- Initiatives variées (société civile, monde agricole, collectivités)
- Les enjeux économiques ne sont pas nécessairement mis en premier plan

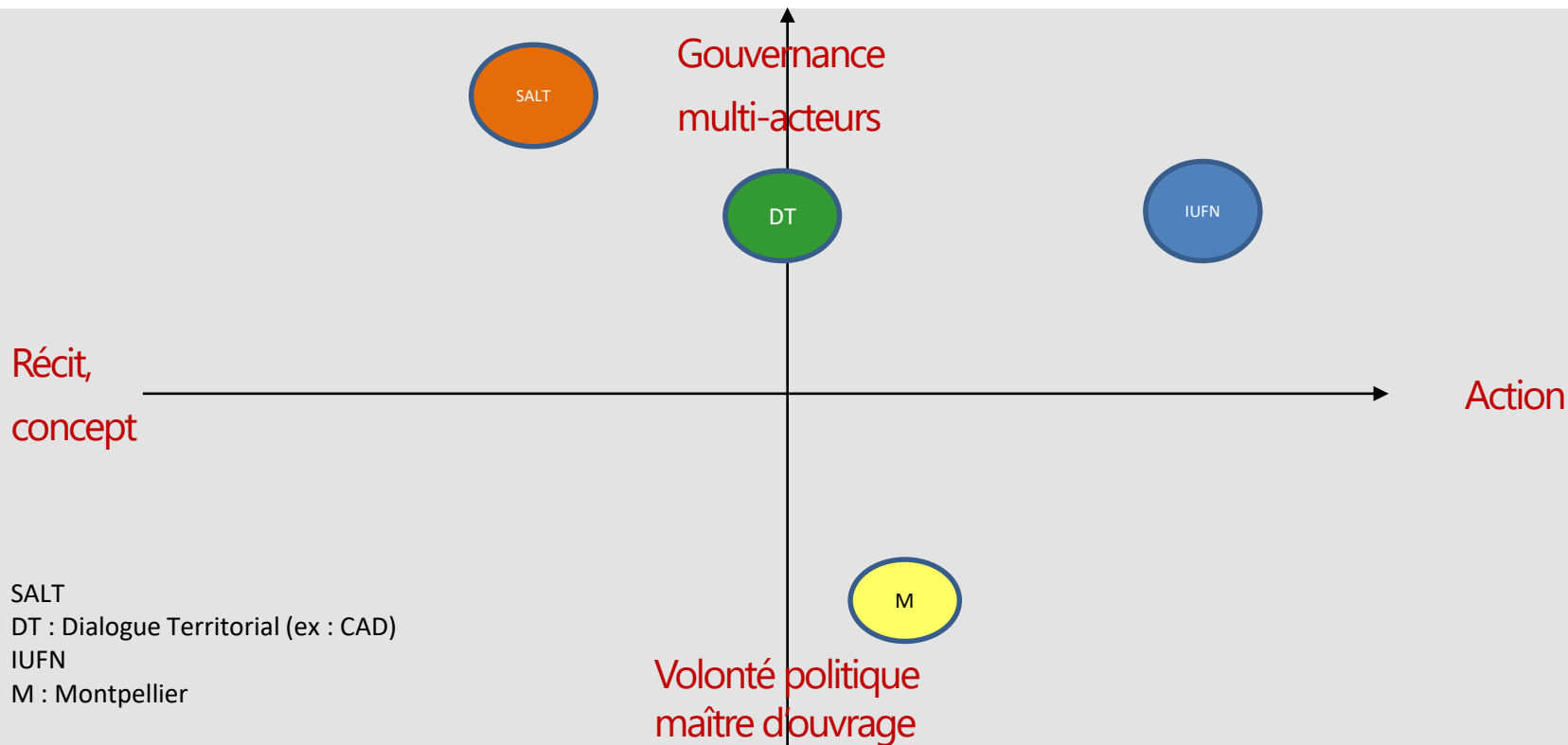
PAT systémiques



Démarche projet en 6 étapes

<ul style="list-style-type: none">Installation de la maîtrise d'ouvrageMise en place de la gouvernance initialeRéalisation de l'état initial	<ul style="list-style-type: none">• Solidification de la volonté politique• Etat des lieux interne et mise en place de la transversalité• Sensibilisation des parties prenantes• Mise en place de l'instance de gouvernance initiale• Diagnostic initial avec cartographie d'acteurs et d'initiatives locales• Audition des principaux partenaires• Identification des enjeux, problèmes à régler et effets leviers
<ul style="list-style-type: none">Co-construction de la stratégie alimentaireFormalisation de la stratégie et du programme d'actionsMise en oeuvre, suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Forum ouvert• Diagnostics complémentaires• Ateliers, débat public• Document politique type Charte• Programme d'actions avec programmation financière et indicateurs d'évaluation• Installation de l'instance de gouvernance• Evaluation chemin faisant et ex post

Des démarches d'élaboration diverses et renouvelées



Les objectifs de Gouvalim III

***Généraliser** dans les agglomérations et métropoles françaises, les politiques agricoles et alimentaires interterritoriales et coconstruites, bien articulées aux autres échelles des politiques agricoles et alimentaires.*

***Renforcer** Terres en villes comme leur lieu ressources.*

Gouvalim III par rapport à Terres en villes

L'un des projets structurant l'activité de Terres en villes - mise en réseau interne :

- spécifique aux agglomérations et métropoles membres.
- sur les Politiques Agricoles et Alimentaires d'agglomérations et métropoles (= plus large que les PAT)

-> Structure l'appui aux membres

-> Forts liens avec les autres projets...

Une stratégie lieu ressources des politiques alimentaires d'agglomérations et de métropoles fondée sur 4 grands types de projet

Projets des membres



Des appuis
aux membres

Gouvalim II/III Rn PAT s1/s2



Des mises en
réseau

Onvar



+ARC
+LabPSE

Des expérimentations
Développement Agricole

Frugal



CapDor



+AProTer

Des recherches-action

www.terresenvilles.org

Un projet financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso

Pour répondre aux enjeux de l'Alimentation durable, la Fondation Daniel et Nina Carasso articule son action autour de 5 Programmes :

Programmes Internationaux :

Plaidoyer

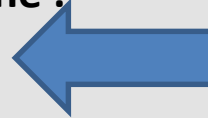
Recherche

Solidarités internationales

Programmes déployés en France et en Espagne :

Durabilité des systèmes alimentaires

Lutte contre l'exclusion



Un projet financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso

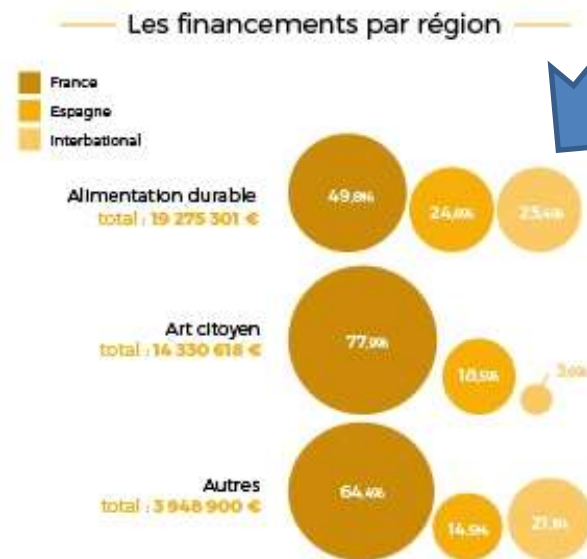
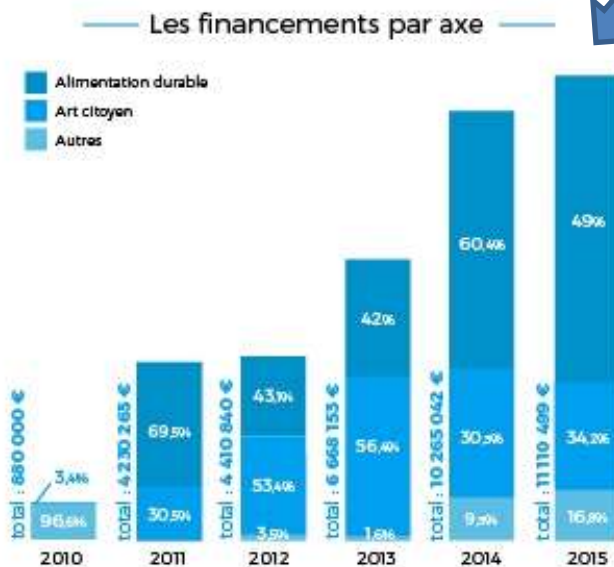
Projets soutenus et répartition des financements

2010 - 2015

450
projets soutenus

37 200 000 €
investis

Alimentation durable : 19 275 301 € (52%)
Art citoyen : 14 330 618 € (38%)
Autres : 3 948 901 € (10%)



La genèse de Gouvalim III

Des échanges dans le cadre de Gouvalim II à la genèse de Gouvalim III

Rencontres avec la Fondation Carasso pour la mise en place des axes.
Objectif : développement/structuration des politiques agricoles et alimentaires d'agglomération et de métropoles d'ici 2023...

Avoir en tête que fin des financements 2023 !

Articulations Gouvalim III / RnPAT

Gouvalim III

Capitalisation, analyses, expérimentations, mise en réseau interne à Terres en villes et ses membres, sur les politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations et métropoles

Mises en vis à vis



Apports

RnPAT

Capitalisation, analyses, mise en réseau tous territoires confondus et spécifiquement sur le dispositif PAT

Acquis Gouvalim II - engagements appel à projet PNA 2016

PRÉSENTATION DES
**47 PROJETS
LAURÉATS
DE L'APPEL
À PROJETS
2016-2017**



**DU PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION (PNA)**



Nos engagements communs PNA

« Les agglomérations du réseau Terres en villes qui ont souhaité répondre à l'appel à projet 2017/2018, s'engagent avec leur réseau à poursuivre le partage et la mutualisation en:

- Participant à 4 ateliers (un par semestre) organisés en vue d'échanger, de comparer leurs démarches et outils méthodologiques et de communication, et d'en tirer les enseignements prioritaires,*
- Tenant à disposition de Terres en villes qui en fera bénéficier le Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (Rn PAT), tous les documents et données utiles à une bonne capitalisation,*
- Participant aux événements PAT organisés par le réseau, dans son activité propre comme dans le cadre de Rn PAT et contribuer à leur organisation dans la mesure du possible.*
- Faisant valoir cette mutualisation et capitalisation commune dans leur communication sur le PAT.*

Pour le réseau Terres en villes et ses membres, le Projet Alimentaire d'Agglomération et de Métropole est porté par la collectivité locale en charge du projet de territoire. C'est un projet intégré au projet d'agglomération, en cohérence avec les autres politiques, et particulièrement avec le projet agricole local. »

Nos engagements communs PNA

Agglomérations qui ont inclus encart de capitalisation dans leur appel à projet PNA :

Grand Besançon, Douaisis, CODAH, mention légère par Terre et cité, Caen (dossier AAP national, quid du dossier régional), Lille (dossier AAP national, quid du dossier régional), Marseille (dossier AAP national, quid du dossier régional), Lorient (mentions moins précise).

Méthodologie :

Suivi régulière des PAT d'agglomération et de métropole : tableau de bord

Gouvalim III – les 6 axes

1. Mieux caractériser les spécificités d'une politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole et les modalités de sa gouvernance pour mieux la généraliser
2. Généraliser et consolider la politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole en interne comme en externe
3. Mieux intégrer cette politique agricole et alimentaire au projet d'agglomération et de métropole
4. Articuler le projet alimentaire d'agglomération et de métropole avec les politiques alimentaires des autres échelles territoriales
5. Caractériser et promouvoir l'interterritorialité et la coopération décentralisée en matière d'alimentation durable
6. Contribuer au débat sur « l'Alimenter »

Programme de la journée

Matinée - Politiques Agricoles et Alimentaires d'agglomération et de métropole et états d'avancement des PAT

9H45 à 10H00 – Accueil

10H00 à 10H15 – Introduction - Présentation globale de Gouvalim III et attendus de la journée

10H15 à 11H00 – Tour de table de l'état d'avancement des PAT des participants

11H00 à 13H00 – Politiques Agricoles et Alimentaires d'agglomération/métropole et démarches de PAT - 4 séquences :

- Caractérisation et appui aux politiques agricoles et alimentation d'agglomération /métropole
- Intégration des politiques agricoles et alimentaires aux projets d'agglomération/métropole
- Articulation des échelles (avec commune, avec région) et coopération entre territoires (avec territoires voisins et à l'international) du projet alimentaire d'agglomération/métropole

Programme de la journée (suite)

14H à 14H45 – Contribution au débat sur « l'alimenter »

Après-midi – Actions innovantes dans les Projets Alimentaires d'agglomération et de Métropole

14H45 à 15H45 – Echanges autour d'actions innovantes des Projets Alimentaires Territoriaux. Thématiques mentionnées :

- Accessibilité/public vulnérable
- Implication des acteurs économiques
- Restauration collective et limites de la sensibilisation/éducation : comment passer à autre échelle.
- Gaspillage alimentaire

15H45 à 16H30 – Conclusion et synthèse

Tour de table : 4 minutes par personnes

Chacun se présente :

- prénom, nom, Institution,
- Fonction au sein de l'institution,
- Rôle dans le PAT d'agglomération/métropole

Chacun caractérise le PAT de son agglo en :

- 2 mots clés méthodologiques (démarche de PAT) et
- 2 mots clés thématiques (champ)

Préciser étape de son PAT considérée comme achevée et
gouvernance : instance politique et technique

Gouvalim III

Axe 1 - Mieux caractériser les spécificités d'une politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole et les modalités de sa gouvernance pour mieux la généraliser

CODAH
COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AGGLOMÉRATION HAVRAISE

IUFEN
AURH
AGGLOMÉRATION HAVRAISE

VERS UN PROJET ALIMENTAIRE POUR LA RÉGION HAVRAISE

Appel à projet 2016-2017 du programme national pour l'alimentation

Le projet alimentaire territorial (PAT) est un projet de territoire qui vise à améliorer la qualité de l'alimentation et à favoriser la production locale. Il s'agit d'un projet qui implique tous les acteurs du territoire, de la production à la consommation, et qui vise à créer une filière alimentaire durable et accessible à tous.

Le projet alimentaire territorial (PAT) est un projet de territoire qui vise à améliorer la qualité de l'alimentation et à favoriser la production locale. Il s'agit d'un projet qui implique tous les acteurs du territoire, de la production à la consommation, et qui vise à créer une filière alimentaire durable et accessible à tous.

Le projet alimentaire territorial (PAT) est un projet de territoire qui vise à améliorer la qualité de l'alimentation et à favoriser la production locale. Il s'agit d'un projet qui implique tous les acteurs du territoire, de la production à la consommation, et qui vise à créer une filière alimentaire durable et accessible à tous.

Nantes Métropole
Projet Alimentaire Territorial

Projet Alimentaire Territorial

« Pour une alimentation locale, durable et accessible à tous »

Temps de partage de la stratégie alimentaire du territoire

28 mars 2018



Axe 1 - Mieux caractériser les spécificités d'une politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole et les modalités de sa gouvernance pour mieux la généraliser

Objectif : Mieux connaître les Politiques Agricoles et Alimentaire d'agglomération et de métropole et leur spécificités

- Pour les membres
 - ✓ Se situer comparativement et améliorer échanges entre membres
 - ✓ Elargir gouvernance des politiques locales
 - ✓ Aide à la décision

Axe 1 - Mieux caractériser les spécificités d'une politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole et les modalités de sa gouvernance pour mieux la généraliser

Objectif : Mieux connaître les Politiques Agricoles et Alimentaire d'agglomération et de métropole et leur spécificités

- Pour Terres en villes (Tête de réseau)
 - ✓ Améliorer fonctionnement et développer spécificités
 - ✓ Elargir gouvernance du réseau
 - ✓ Améliorer expertises
 - ✓ Alimenter RnPAT sur les spécificités d'agglo

Axe 1 - Mieux caractériser les spécificités d'une politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole et les modalités de sa gouvernance pour mieux la généraliser

Premiers éléments

Spécificités :

- Meilleure appropriation du dispositif => ingénierie + historique
- PAT plus systémiques

Gouvernance :

- Plus d'acteurs impliqués
- Chambres d'agriculture dans principaux partenaires

Axe 1 - Mieux caractériser les spécificités d'une politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole et les modalités de sa gouvernance pour mieux la généraliser

Actions :

- A1.1 - Caractériser les politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropoles de Terres en villes et leur évolution
- A1.2 - Caractériser l'évolution de la gouvernance des politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropoles membres, le rôle de la collectivité et des différents types d'acteurs, en particulier du monde agricole et des habitants.
- A1.3 - Mieux caractériser les spécificités d'une politique agricole et alimentaire d'agglomération et de métropole

Axe 1 - Mieux caractériser les spécificités d'une politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole et les modalités de sa gouvernance pour mieux la généraliser

Livrables :

- Observatoire Terres en villes
- Nouvelle typologie
- Notes de synthèse/rapports
- Fiche par agglomération
- Fiches de valorisation d'actions remarquables
- Apports RnPAT

Gouvalim III

**Axe 2 - Généraliser et
consolider la politique
agricole et alimentaire
d'agglomération / métropole
en interne comme en externe**

Axe 2 - Généraliser et consolider la politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole en interne comme en externe

Objectif : Mieux appuyer la mise en place des Politiques Agricoles et alimentaires d'agglomération et de métropole

- Pour les Membres
 - ✓ Meilleur appui du secrétariat technique
 - ✓ Meilleur portage de leur voie et avis
 - ✓ Formations
 - ✓ Meilleure reconnaissance de leur métier et de leurs points de vue.

Axe 2 - Généraliser et consolider la politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole en interne comme en externe

Objectif : Mieux appuyer la mise en place des Politiques Agricoles et alimentaires d'agglomération et de métropole

- Pour Terres en villes (Tête de réseau)
 - ✓ Promouvoir la charte
 - ✓ Elargir le réseau
 - ✓ Améliorer le fonctionnement
 - ✓ Améliorer expertises
 - ✓ Alimenter RnPAT sur les spécificités d'agglomération

Axe 2 - Généraliser et consolider la politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole en interne comme en externe

Premiers éléments :

- Réseau Terres en villes en évolution
- Rôle des échanges entre membres, rôle des AMO,
- Rôle du portage politique, rôle des techniciens référents, rôle de la transversalité

Axe 2 - Généraliser et consolider la politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole en interne comme en externe

Actions :

- A2.1 – Consolider le réseau Terres en villes et diffuser sa Charte en faveur d'une politique agricole et alimentaire co-construite
- A2.2 – Capitaliser les principaux appuis techniques aux membres et évaluer leurs impacts sur l'évolution de leurs politiques agricoles et alimentaires
- A2.3 – Mieux former les chargés de mission des collectivités et des principaux partenaires

Axe 2 - Généraliser et consolider la politique agricole et alimentaire d'agglomération / métropole en interne comme en externe

Livrables

- Chartes signées
- Plaidoyers
- Contributions politiques
- Note méthodologique sur les appuis aux membres
- Formations/modules de formations

Echanges – Axe 1 et 2 : Caractérisation et appui aux politiques agricoles et alimentation d'agglomération/métropole

Echanges sur les spécificités des politiques agricoles et alimentaires d'agglomération :

- Passage d'une politique agricole à une politique alimentaire
- Gouvernance de ses politiques
- Leurs spécificités

Echanges sur les appuis du secrétariat technique/l'équipe Terres en villes.

Gouvalim III

Axe 3 - Mieux intégrer cette politique agricole et alimentaire au projet d'agglomération et de métropole

SCOT
Schéma de Cohérence Territoriale
Caen-Métropole

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Caen-Métropole : les grandes orientations du projet de territoire

- Le SCOT a été élaboré entre 2008 et 2011.
- Il est la traduction d'une ambition métropolitaine et un outil d'organisation spatiale du territoire.
- Le SCOT Caen-Métropole a été approuvé le 20 Octobre 2011.
- Il est applicable depuis le 16 février 2012.

→ **Caen-Métropole = les atouts d'une métropole régionale à conforter :**

Des atouts de positionnement :

- sur l'axe européen des Infrastructures - Métroupe littoraire
- sur son accès Nord-Sud européen, frontal des principales flux maritimes nord-sud
- à proximité des principales villes nord-sud européennes de Paris et Londres

Un potentiel économique avéré :

- un capital humain fort et une population jeune et formée
- une économie solide dans une diversité, appuyée notamment sur une agriculture performante
- un tissu dense de PME, des pôles de recherche, deux centres d'expertise nouvelles (GANL, ISE)
- une offre connue dans l'écologie agricole
- une activité touristique importante, à la fois urbaine, métropolitaine et littorale

La présence d'un réseau exceptionnel d'infrastructures :

- un réseau routier dense organisé autour d'une étoile autoroutière connectée à un réseau fluvial complet
- une desserte par le train internationale vers Paris
- le port maritime de Caen-Métropole
- un important port de commerce accompagné d'un terminal ferry
- des efforts considérables en matière de coopération métropolitaine de territoire.

Une qualité de la vie reconnue :

- 22 Médailles de Qualité littorale
- un patrimoine architectural remarquable et riche de premier ordre
- un réseau d'équipements métropolitain (Musées, Universités, Stades, Océan...)

Axe 3 - Mieux intégrer cette politique agricole et alimentaire au projet d'agglomération et de métropole

Objectif : renforcer la reconnaissance et le portage des Politiques agricoles et alimentaires d'agglomération

- Pour les Membres
 - ✓ Meilleure reconnaissance de ces politiques
 - ✓ développement des moyens affectés
 - ✓ meilleure prise en compte de ces politiques dans les projets d'agglomération et autres documents cadres

Axe 3 - Mieux intégrer cette politique agricole et alimentaire au projet d'agglomération et de métropole

Objectif : renforcer la reconnaissance et le portage des Politiques agricoles et alimentaires d'agglomération

- Pour Terres en villes (Tête de réseau)
 - ✓ Accroître l'expertise
 - ✓ Améliorer les contributions

Axe 3 - Mieux intégrer cette politique agricole et alimentaire au projet d'agglomération et de métropole

Premiers éléments :

- Importance de prendre en compte cette politiques dans différents documents cadres
- Planification alimentaire : champ émergent

Axe 3 - Mieux intégrer cette politique agricole et alimentaire au projet d'agglomération et de métropole

Action :

- A3.1 - Caractériser la place de la stratégie agricole et alimentaire dans les principaux dispositifs du projet d'agglomération et de métropole et leurs processus et diffuser les bonnes pratiques

Axe 3 - Mieux intégrer cette politique agricole et alimentaire au projet d'agglomération et de métropole

Livrables

- Notes de synthèse (globale et par dispositif)
- Fiches bonnes pratiques et préconisations

Echanges – Axe 3 : Mieux intégrer cette politique agricole et alimentaire au projet d'agglomération et de métropole

Echanges sur le portage des politiques agricoles et alimentaires (par rapport aux autres politiques) et comment l'améliorer.

Echanges sur les cohérences entre documents constituant le projet d'agglomération. Planification alimentaire.

Gouvalim III

Axe 4 - Articuler le projet alimentaire d'agglomération et de métropole avec les politiques alimentaires des autres échelles territoriales



Mai 2017

Etat des lieux
de la restauration collective à Rennes

Plan Alimentaire
DURABLE

Ville de Rennes - Bretagne



Axe 4 - Articuler le projet alimentaire d'agglomération et de métropole avec les politiques alimentaires des autres échelles territoriales

Objectif : Meilleure articulation verticale

- Pour les Membres
 - ✓ S'inspirer de bonnes pratiques
 - ✓ Diffuser des bonnes pratiques
 - ✓ Contribuer à leur niveau (auprès de leur région / de leur EPCI)

Axe 4 - Articuler le projet alimentaire d'agglomération et de métropole avec les politiques alimentaires des autres échelles territoriales

Objectif : Meilleure articulation verticale

- Pour Terres en villes (Tête de réseau)
 - ✓ Accroître l'expertise
 - ✓ Développer le lieu Ressources
 - ✓ Améliorer les contributions

Axe 4 - Articuler le projet alimentaire d'agglomération et de métropole avec les politiques alimentaires des autres échelles territoriales

Premiers éléments :

- Importance de l'échelle communal dans le contact avec les habitants
- Rôle politique de l'échelle communal
- Rôle de l'échelle communal pour des expériences pilotes
- Importance de l'articulation avec les régions sur le plan financier (fonds européens notamment) et politique (articulation entre PAT).

Axe 4 - Articuler le projet alimentaire d'agglomération et de métropole avec les politiques alimentaires des autres échelles territoriales

Actions :

- A4.1 – Identifier, analyser et diffuser les bonnes pratiques en matière d'articulation des politiques agricoles et alimentaires des agglomération/métropole avec celles des régions
- A4.2 – Identifier, analyser et diffuser les bonnes pratiques en matière d'articulation de l'action publique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation des communes et de leurs EPCI et diffuser

Axe 4 - Articuler le projet alimentaire d'agglomération et de métropole avec les politiques alimentaires des autres échelles territoriales

Livrables

- Notes de synthèse
- Fiches bonnes pratiques
- Contributions

Gouvalim III

Axe 5 - Caractériser et promouvoir l'interterritorialité et la coopération décentralisée en matière d'alimentation durable



Axe 5 - Caractériser et promouvoir l'interterritorialité et la coopération décentralisée en matière d'alimentation durable

Objectif : Meilleure articulation horizontale

- Pour les Membres
 - ✓ S'inspirer de bonnes pratiques
 - ✓ Diffuser des bonnes pratiques
 - ✓ Contribuer à leur niveau

Axe 5 - Caractériser et promouvoir l'interterritorialité et la coopération décentralisée en matière d'alimentation durable

Objectif : Meilleure articulation horizontale

- Pour Terres en villes (Tête de réseau)
 - ✓ Accroître l'expertise
 - ✓ Développer le lieu Ressources
 - ✓ Améliorer les contributions

Axe 5 - Caractériser et promouvoir l'interterritorialité et la coopération décentralisée en matière d'alimentation durable

Premiers éléments

- Relations doivent aller au-delà de producteur/débouché
- Sortir de champ économie filières peu aider à dépasser ce rôle
- International important comme projection et comme inspiration

Axe 5 - Caractériser et promouvoir l'interterritorialité et la coopération décentralisée en matière d'alimentation durable

Actions :

- A5.1 – Identifier, analyser et diffuser les bonnes pratiques de coopération interterritoriale urbain/rural en matière d'alimentation durable
- A5.2 - Identifier, analyser et diffuser les bonnes pratiques de coopération internationale en matière d'alimentation durable

Axe 5 - Caractériser et promouvoir l'interterritorialité et la coopération décentralisée en matière d'alimentation durable

Livrables

- Notes de synthèse
- Fiches bonnes pratiques
- Contributions

Echanges – Axe 4 et 5 : Articulation des échelles (avec commune, avec région) et coopération entre territoires (avec territoires voisins et à l'international) du projet alimentaire d'agglomération/métropole

Echanges sur les articulations du projet alimentaire d'agglomération :

- avec le niveau communal
- avec le niveau régional
- Avec les projets de territoires voisins
- Avec l'international

Gouvalim III

Axe 6 - Contribuer au débat sur « l'Alimenter »



Alimentons le débat !

Alimentation
Santé
Environnement
Qualité de vie

Lundi 6 février 2017
de 9h à 16h à LEGENDORIA
Château de Bernicourt
à Roost-Warendin

Ensemble, concentrons nos énergies afin
de contribuer durablement à la santé et
au bien-être des habitants du territoire.

f t i in y
dauaisis-agglo.com

© 2016 Agglo
LE DÉSERT, C'EST PAS TOUT
3,7 102 10000

Axe 6 - Contribuer au débat sur « l'Alimenter »

Objectif : développer le lobbying/rôle politique de Terres en villes

- Pour les Membres
 - ✓ Mieux porter leurs voix et thématiques
 - ✓ poursuivre dans l'innovation

Axe 6 - Contribuer au débat sur « l'Alimenter »

Objectif : développer le lobbying/rôle politique de Terres en villes

- Pour Terres en villes (Tête de réseau)
 - ✓ Accroître l'expertise politique
 - ✓ Développer le lieu Ressources
 - ✓ Améliorer les contributions
 - ✓ Renouveler l'intérêt des membres

Axe 6 - Contribuer au débat sur « l'Alimenter »

Premiers éléments :

- Importance politique pour les élus de se saisir des débats sur « l'Alimenter »
- Importance de la restauration collective et de la loi EGALIM dans les préoccupations des élus
- Importance de maintenir une cohérence entre portage politique, portage technique et liens avec autres acteurs.

Axe 6 - Contribuer au débat sur « l'Alimenter »

Actions :

- A6.1 – Stabiliser des relations pertinentes avec les réseaux d'intercommunalités et les autres réseaux thématiques sur l'alimentation durable travaillant avec les intercommunalités
- A6.2 – Faire de Terres en villes un réseau porteur de contributions politiques visant à l'amélioration des politiques alimentaires en France et à l'international

Axe 6 - Contribuer au débat sur « l'Alimenter »

Livrables

- Contributions
- Notes de synthèse
- cartographie des relations et de leur évolution

Echanges – Axe 6 : Contribuer au débat sur « l'Alimenter »

Echanges sur la sensibilisation des élus

Echanges sur les partenariats à envisager pour porter la voix des agglomérations sur l'alimenter

Programme de la journée

14H à 14H45 – Contribution au débat sur « l'alimenter »

Après-midi – Actions innovantes dans les Projets Alimentaires d'agglomération et de Métropole

14H45 à 15H45 – Echanges autour d'actions innovantes des Projets Alimentaires Territoriaux. Thématiques mentionnées :

- Accessibilité/public vulnérable
- Implication des acteurs économiques
- Restauration collective et limites de la sensibilisation/éducation : comment passer à autre échelle.
- Gaspillage alimentaire

15H45 à 16H30 – Conclusion et synthèse